



PROCES-VERBAL **REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE-EXECUTIF**

Kinshasa, le 19 Avril 2013

Salle de réunion du Cabinet du Ministre de l'ECNT

1. Présidence :

S.E. M. Bavon N'SA MPUTU Elima,

Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme

2. Présences :

Membres du Comité Exécutif Présents :

- 1.S.E. Bavon N'SA MPUTU, Ministre de l'ECNT
- 2.S.E. Crispin ATAMA, Ministre des Hydrocarbures
- 3.S.E. Roger SHULUNGU, Vice-Ministre des Finances
- 4.S.E. Sadock BIGANZA, Vice-Ministre du Plan et du SMRM
- 5.M. Firmin N'KOTO, Conseiller à la Présidence
- 6.M. John BUPILA, Dircaba à la Primature
- 7.Me Jean Claude KATENDE, délégué de la Société Civile
- 8.Me Albert KABUYA, délégué de la Société Civile
- 9.M. Simon TUMAWAKU, délégué des entreprises minières privées
- 10.M. Robert MUNGANGA, délégué des entreprises minières publiques
- 11.Mme Yvonne MBALA, déléguée des entreprises pétrolières
- 12.Mme Françoise Van De Ven, déléguée des entreprises forestières

3. Ordre du jour adopté:

- 1) Communication et examen de la décision du Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale
- 2) Communiqué de presse par le Ministre de l'ECNT

4. Déroulement

(1) Communication et examen de la décision du conseil d'Administration de l'ITIE internationale

Exposé de la situation

Lecture in extenso de la décision du Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale par le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC.



Points dégagés de la lecture de cette décision

- Suspension temporaire du statut de la RDC pour une durée d'une année prenant fin le 17 avril 2014
- Levée de la mesure par la publication du Rapport 2011 au plus tard le 31 décembre 2013 ou le Rapport 2010 amélioré contenant des éléments correctifs qui amènent le Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale à apprécier dans le satisfecit de ces améliorations.
- S'il n'y a pas d'améliorations de deux Rapports après le 17 avril 2014, la RDC sera radiée de la liste de pays membres de l'ITIE.

Réactions de membres du Comité Exécutif :

- Les Représentants des entreprises ont proposé la création de deux Commissions ad hoc ; l'une chargée d'évaluer l'ensemble du processus et l'autre technique, qui examinera les exigences de l'ITIE non remplies par notre pays (9, 11, 12, 13,14 et 15) et aussi lever l'option s'il faut améliorer le Rapport 2010 ou produire le Rapport 2011 ;
- Les Représentants de la Société Civile ont proposé la tenue d'un atelier d'évaluation du processus auquel participeraient toutes les parties prenantes. Ils ont proposé également d'accuser d'abord la réception de la lettre portant cette décision du Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale ;

Le Coordonnateur National a rappelé aux membres du Comité Exécutif la position du Premier Ministre qui tient à continuer la mise en œuvre et ce, jusqu'à la conformité de la République.

Un autre membre a soulevé la question des écarts de la DGRAD (88.000.000USD) et ce dernier a exigé aux membres de bien analyser les écarts pour éviter des cas semblables se répètent dans les prochains rapports.

Délibération

Après débat et examen de ce point, les membres du Comité Exécutif se sont convenus à constituer dans un futur proche deux Commissions :

- a) La Commission technique qui va examiner les exigences non satisfaites par notre pays et mettra en place les éléments sur l'étude du cadrage. Cette Commission sera présidée par un délégué des Entreprises
- b) La Commission d'évaluation du processus qui analysera dans l'ensemble comment le processus a été mené dans le pays. La Commission sera dirigée par un délégué de la société civile.



(2) Communiqué de Presse

Exposé de la situation

Lecture du projet du communiqué de presse par le Coordonnateur National suivi des amendements par les membres du Comité Exécutif.

Délibération

Le Communiqué de presse a été adopté.

Prof. Mack DUMBA Jérémy

Coordonnateur National

Rapporteur

M. Bavon N'SA MPUTU

Ministre de l'Environnement,

Conservation de la Nature et Tourisme

2^{ème} Vice Président du Comité Exécutif